



## GOSFORD.

Province du  
Bas-Canada. }

Par son Excellence le **Très-Honorable ARCHIBALD, COMTE DE GOSFORD**,  
Baron Worlingham de Beccles, au Comté de Suffolk, Capitaine Général et Gouverneur en Chef  
dans et pour les Provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada, Vice-Amiral d'icelles, et Con-  
seiller de Sa Majesté en son Très-Honorable Conseil privé, &c. &c. &c.

### PROCLAMATION.

**A**TTENDU que dans certains comtés du district de Montréal, la désaffection envers le Gouvernement de notre Gracieuse Souveraine la Reine Victoria, s'est manifestée d'une manière non équivoque, et qu'il vient d'y être exercé divers actes de violences sur les personnes et les propriétés des loyaux sujets de Sa Majesté.

Et attendu que des prisonniers arrêtés sous accusations de haute trahison ont été libérés d'entre les mains de la justice et que les troupes de Sa Majesté, dans l'exercice légal de leur devoir, en prêtant main-forte aux autorités civiles, ont été attaquées par des bandes de paysans armés qui ont tiré sur elles.

Et attendu qu'il est notoire que l'aveugle et fatale excitation qui règne actuellement dans ce district, doit s'attribuer aux machinations de quelques hommes pervers et mal-intentionnés qui en ont imposé à la crédulité d'une population rurale trop confiante, et qui en lui présentant des faits réels ou supposés sous des couleurs plausibles quoique fausses, en mettant en jeu ses craintes et ses passions, en faisant des appels à des distinctions nationales, et en excitant des préjugés politiques que le Gouvernement Britannique s'est constamment efforcé de faire disparaître, ont enfin réussi à impliquer une partie de cette population, jusqu'ici paisible et loyale, dans les premiers excès d'une révolte aveugle et désespérée.

A ces causes, comme représentant de notre Très-Gracieuse Souveraine, je m'adresse de la manière la plus solennelle aux habitants de cette Province, mais plus particulièrement à la population égarée et inconsidérée des bords de la rivière Richelieu dans le district de Montréal. Je m'adresse à votre bon sens et à votre expérience personnelle des bienfaits que vous avez reçus, et de la tranquillité dont vous avez joui si longtemps sous le Gouvernement Britannique. Vous possédez la religion, la langue, les lois et les institutions qui vous furent garanties il y a près de soixante et dix ans. Vous ne connaissez point le fardeau des taxes. Les frais de votre défense militaire sont à la charge de la Grande-Bretagne. La prospérité et le bonheur qui ont jusqu'ici régné dans cette Province, proclament honorablement et incontestablement la sagesse politique qui veille à votre sûreté, encourage

premiers excès d'une révolte aveugle et désespérée.

A ces causes, comme représentant de notre Très-Gracieuse Souveraine, je m'adresse de la manière la plus solennelle aux habitants de cette Province, mais plus particulièrement à la population égarée et inconsidérée des bords de la rivière Richelieu dans le district de Montréal. Je m'adresse à votre bon sens et à votre expérience personnelle des bienfaits que vous avez reçus, et de la tranquillité dont vous avez joui si longtemps sous le Gouvernement Britannique. Vous possédez la religion, la langue, les lois et les institutions qui vous furent garanties il y a près de soixante et dix ans. Vous ne connaissez point le fardeau des taxes. Les frais de votre défense militaire sont à la charge de la Grande-Bretagne. La prospérité et le bonheur qui ont jusqu'ici régné dans cette Province, proclament honorablement et incontestablement la sagesse politique qui veille à votre sûreté, encourage votre commerce, et favorise le développement de votre industrie. La confiance spontanée du Parlement Britannique vous a dotés d'une Constitution. Vos Représentants se sont plaints de griefs : leurs plaintes ont été promptement et pleinement examinées ; les griefs dont on a constaté l'existence ont été redressés de suite, et pour les autres on a promis sans réserve le redressement le plus ample, mais nécessairement graduel, et jusqu'à ce moment cette promesse a été scrupuleusement observée. Mais les demandes de vos meneurs sont insatiables. Le langage de la réforme a été employé comme un voile spécieux pour cacher des projets de révolution.

J'ai cru devoir expliquer ainsi l'injustice et l'inadmissibilité des objets que vos meneurs cherchent à atteindre, et pour lesquels ils n'hésiteraient pas à vous sacrifier cruellement vous et vos familles. Les projets de trahison de ces agitateurs politiques sont enfin démasqués. J'engage donc maintenant ceux qui ont été jusqu'ici abusés, à écouter le langage de la raison, de la sincérité et de la vérité. Écoutez les exhortations de votre clergé respectable, et qui mérite si bien votre confiance. Écoutez les représentations de ces dignes et loyaux propriétaires dont les intérêts sont identifiés avec les vôtres, et dont la prospérité en même temps que la vôtre doit nécessairement dépendre de la tranquillité de cette Province, et en suivre toujours les gradations. Rentez dans cette fidélité à votre Souveraine que vous avez maintenant violée pour la première fois, et dans cette obéissance aux lois que jusqu'ici vous aviez invariablement observées. Fermez l'oreille à vos conseillers insidieux ; rejetez avec horreur leurs conseils traîtres et intéressés ; abandonnez-les à cette rétribution qui doit inévitablement les atteindre ; retirez-vous dans vos foyers et au sein de vos familles. Soyez assurés qu'un Gouvernement puissant et miséricordieux a plus à cœur d'oublier que de venger des injures, et que dans ce sanctuaire vous n'éprouverez de sa part aucune molestation.

Et en outre, par et de l'avis et consentement du Conseil Exécutif de Sa Majesté, de et pour la Province du Bas Canada, je, le dit Archibald, Comte de Gosford, invite par ces présentes tous les loyaux sujets de Sa Majesté en cette Province à se tenir prêts en tout temps à maintenir contre tous agresseurs l'autorité de notre Souveraine Dame la Reine, et à résister aux projets rebelles des malveillants dans cette Province.

Les droits et privilèges les plus chers à des sujets Britanniques, leurs lois et leurs institutions ont été ouvertement et audacieusement assaillis. Ils se souviendront que ces sentiments de loyauté et d'honneur qui ont été la gloire de leurs ancêtres sont l'héritage de leurs enfants ; et en défendant leur allégeance à leur Gracieuse Reine et la connexion qui a si longtemps existé entre cette colonie privilégiée et la Grande Bretagne, ils se précipiteront en avant comme un seul homme pour prouver leur gratitude pour les bienfaits dont ils jouissent, et leur résolution inébranlable de les conserver intacts.

Donné sous mon Seing et le Sceau de mes Armes, au Château St. Louis, dans la Cité de Québec, le vingt-neuvième jour de Novembre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent trente sept, et dans la première année du Règne de Sa Majesté.

Par Ordre de Son Excellence,

(Signé,) **D. DALY,**

Secrétaire de la Province.